



Maraîchage

N°19
01/10/2024



Animateur filière

Clarisse BANNERY
Jean-Michel LHOTÉ

ACPEL
acpel@acpel.fr

Animateurs délégués

Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Benoit VOELTZEL - CIA17-79
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Hélène MINET - CIA17-79
helena.minet@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Maraîchage
Edition Nord NA
N°X du JJ/MM/AA »



Edition **Nord Nouvelle-Aquitaine**

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Météo

- La semaine dernière a été pluvieuse avec d'importants cumuls. Les températures ont diminué au cours des deux dernières semaines avec une amplitude thermique faible entre le jour et la nuit lors des épisodes de pluie.

Tomate en sol, sous abris froids

- Tuta absoluta** : Le nombre de captures reste élevé pour un site en Charente-Maritime.
- Noctuelles : Le faible nombre de retours ne permet pas d'évaluer le risque de façon représentative.
- Mildiou : Des taches de mildiou ont de nouveau été signalées.

Alliacées

- Mouche mineuse : Sur les sites suivis, aucune nouvelle piqûre de nutrition n'a été signalée, le risque est faible.
- Teigne : La pression est élevée en particulier dans le nord de la Charente-Maritime où les dégâts sont importants.

Carotte/céleri-rave

- Mouche de la carotte : Les captures sont toujours faibles. Le seuil de risque n'est pas atteint.
- Septoriose du céleri : Le modèle annonce un risque avec les données météorologiques des trois secteurs (6^e cycle). Les conditions passées et à venir sont favorables. Le risque est élevé.

Autres légumes

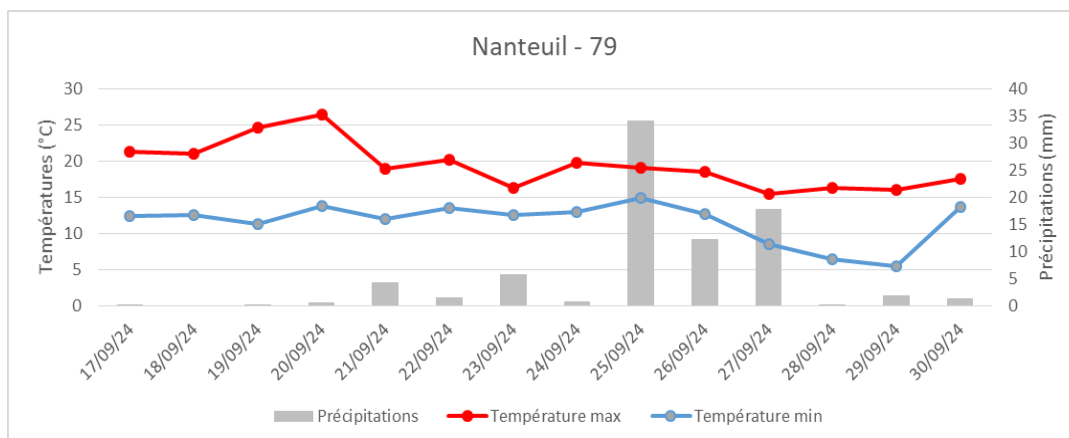
- Piéride du chou : La pression est élevée.
- Oïdium : Signalement de symptômes sur potimarrons dans la Vienne.

Notes nationales et informations

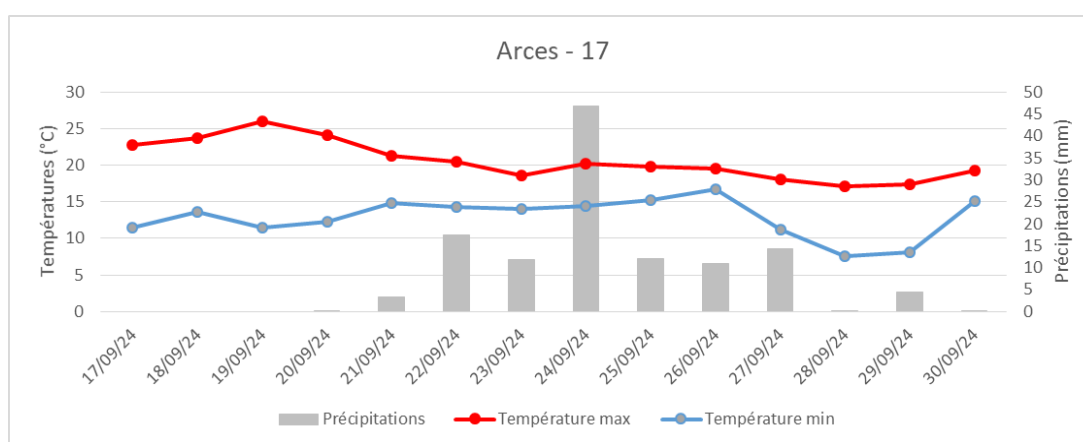
- Lien vers la « [dernière mise à jour](#) » de la **liste biocontrôle**.
- Lien vers l'ensemble des notes nationales **biodiversité** ([ICI](#)) et notamment deux nouvelles notes :
 - Coléoptères ([ICI](#))
 - Papillons ([ICI](#))

Situation générale maraîchage

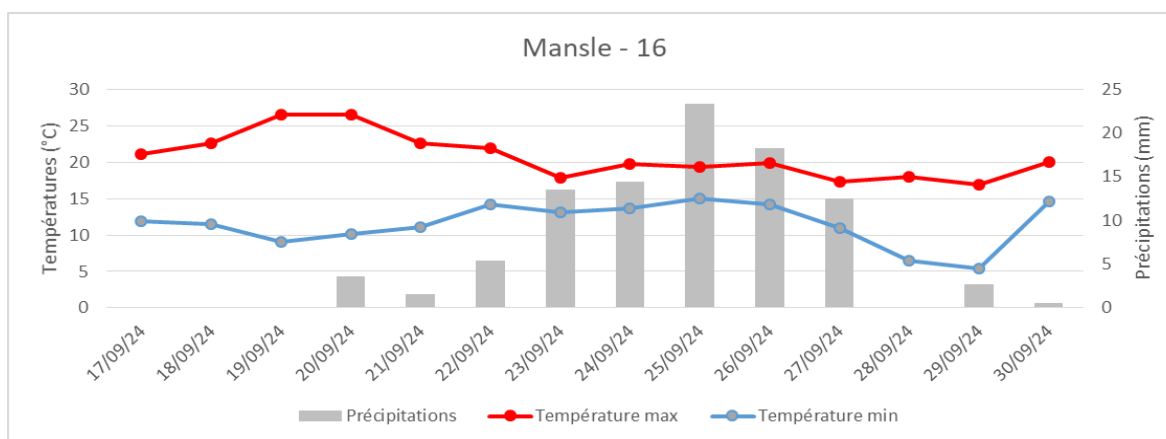
Les conditions climatiques des deux dernières semaines (source : Weather Measures)



Cumul précipitations : 80 mm / Température maximale : 26,5°C / Température minimale : 5,5°C



Cumul précipitations : 121,3 mm / Température maximale : 26°C / Température minimale : 7,6°C



Cumul précipitations : 95,5 mm / Température maximale : 26,6°C / Température minimale : 5,5°C

En reprenant les données sur les secteurs comparés du Poitou et des Charentes, en résumé :

- Les cumuls de pluie ont été importants avec des précipitations pendant parfois plus de 8 jours consécutifs. La quantité d'eau a été plus importante sur la côte (121,3 mm à Arces) par rapport à dans les terres (80 mm à Nanteuil). Selon les prévisions, quelques jours sans pluie sont attendus, avant qu'une semaine pluvieuse ne s'installe de nouveau.
- Pendant ces épisodes de pluie, l'amplitude thermique entre le jour et la nuit a diminué. Les températures moyennes fluctuent autour des 15°C.

Tomate en sol, sous abris froids

Dans le Nord de la Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est présente chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel. La production en sol sous abris froids est relativement précoce, particulièrement à proximité de la côte Atlantique qui bénéficie de températures clémentes et d'un bon rayonnement.

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Il y a maintenant une dizaine d'années, la mineuse était uniquement localisée sur la côte, où elle provoquait des dégâts importants, notamment sur les îles de Ré et d'Oléron. Depuis quelques années, l'insecte est aussi bien présent à l'intérieur des terres. Sa présence est encore plus ou moins marquée suivant les secteurs, c'est pourquoi, il est important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte devient plus complexe.

Observations du réseau :

Le nombre de captures reste élevé sur un site en Charente-Maritime. Les autres sites indiquent peu voire pas de captures.

Nombre de *Tuta absoluta* capturées/tunnel/semaine

Site	S35	S36	S37	S38	S39	S40
1						
2	1	8	16	5	1	1
3						
4						
5-1						
5-2						
6-1	0	0		0	0	
6-2	0	0				
7						
8	7	220	300	10		
9-1						
9-2						
10						
11	12		78	67		
12						
13	48	53				
14-1						
14-2						
15						
16						
17	109	46	58	180	244	226
18	0	0		0	0	0
19	0		0			

Sites 1 à 7 : Charente (16) / Sites 8 à 11 : Ile d'Oléron (17) / Sites 12 à 18 : Charente-Maritime – continent (17)
Sites 19 et 20 : Deux-Sèvres (79)

Évaluation du risque : Le risque reste important pour les sites où le nombre de captures est élevé. La mise en œuvre d'un ensemble de mesures prophylactiques reste essentielle dans la gestion de ce ravageur. La confusion sexuelle (biocontrôle) empêche l'accouplement dans l'abri et permet donc de réduire les dégâts observés sur les cultures.

B

Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :

- Piégeage massif (cf. document Ecophytopic, lien ci-dessous).
- Différents auxiliaires sont utilisables : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae) consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs) utilisés contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de la mineuse sud-américaine. ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère) peut être utilisé également.
- Confusion sexuelle : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement.
- « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » : **Voir en fin de bulletin (notes nationales et informations)**

Mesures prophylactiques :

Dans un contexte d'extension du ravageur sur un plus large secteur, il est très important de prendre en compte le maximum de mesures de prophylaxie, car dès que *Tuta absoluta* est « installée », les

dégâts peuvent être très conséquents. De nombreuses ressources documentaires « Quelles solutions alternatives pour les ravageurs émergents, cas de *Tuta absoluta* » sont disponibles sur le site Ecophytopic – [ICI](#).

Ces mesures préventives concernent les aspects suivants :

- Les rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Les interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler les plants dès la réception et repiquer uniquement des plants sains.
- Le suivi et l'entretien des pièges de détection à phéromones.
- L'élimination manuelle des premières feuilles touchées.
- L'élimination régulière et la destruction des déchets végétaux et des fruits infestés, en évitant de les stocker à proximité des abris.

• **Noctuelles (plusieurs espèces)**

Depuis quelques années, sur la côte Atlantique mais également à l'intérieur des terres, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits.

En 2024, suivant les sites, les piégeages ont été ciblés soit sur une espèce particulière, notamment *Chrysodeixis chalcites* sur l'Île d'Oléron (noctuelle « quasiment exclusivement piégée » ces dernières années), soit sur différentes espèces potentiellement présentes (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua* et *Helicoverpa armigera*) sur d'autres sites où l'identification des espèces est nécessaire.

Observations du réseau :

Une exploitation sur l'Île d'Oléron qui avait piégé 19 noctuelles de l'espèce *Chrysodeixis chalcites* il y a deux semaines a fait un retour d'une nouvelle capture de 4 individus la semaine dernière. Le nombre est en diminution, cependant, le faible nombre de retours ne permet pas d'affirmer avec certitude que la pression est en baisse par rapport aux semaines précédentes.

Une bonne analyse du risque passe par un nombre important de retours de captures !

Évaluation du risque : Du fait d'un nombre trop faible de retours d'observations et de captures, le risque ne peut pas être analysé avec représentativité.

• **Mildiou**

A nouveau, des symptômes de mildiou ont été signalés sur tomates sous serres. Les cumuls des derniers jours ont joué en faveur du développement de ce champignon.



Rappels de symptômes de mildiou sur tiges et fruits (Crédit photos : Benoît VOELTZEL CIA 17-79)

Évaluation du risque : Au vu des conditions météorologiques annoncées, le risque va perdurer.



Des produits de biocontrôle existent :

Des substances naturelles existent : Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : **Voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations)**.

Mesures prophylactiques :

- Choisir les variétés : il s'agit pour l'instant de variétés tolérantes liées à leur bonne vigueur.
- Favoriser l'aération des abris afin de limiter le maintien d'une hygrométrie forte.
- Favoriser des irrigations localisées pour ne pas augmenter l'hygrométrie en fin de journée.
- Pratiquer des effeuillages réguliers pour aérer le bas des plantes sans dépasser le bouquet en récolte.
- Faire des rotations sur 3 à 4 ans sans d'autres solanacées.
- Raisonner la fertilisation azotée.

Alliacées

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi en été et surtout en automne.

Observations du réseau :

Sur tous les sites opérationnels et effectuant des relevés, aucune nouvelle piqûre de nutrition n'a été relevée sur les plants de ciboulette cette semaine. Quelques traces ont cependant été signalées sur poireaux, hors réseau.

Évaluation du risque : Le risque est nul à faible à ce jour.

• Teigne (*Acrolepiopsis assectella*)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est essentielle car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB.

Observations du réseau :

Dans le nord de la Charente-Maritime, la pression est très élevée et de nombreux individus continuent d'être observés. Certaines exploitations sont très touchées, jusqu'à 70 % de dégâts causés par des larves. Dans les autres secteurs, le faible nombre de retours ne permet pas de déterminer si le vol a démarré, il est nécessaire de rester vigilants.

Nombre de teignes piégées/site/semaine

Site	S35	S36	S37	S38	S39	S40
1	0	1		1		1
2		0				
3						
4						
5	0	0	0	0		
6	0			1		
7	5	3	1	7	2	0
8	2	5		8	2	2
9				17		
10						
11	4	3				
12	0	0	0	0	0	0
13	0	0		0	0	0
14	0	0	0			

Sites 1 à 3 : Charente (16) / Sites 4 à 12 : Charente-Maritime (17) / Sites 13 et 14 : Deux-Sèvres (79)

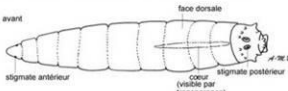





Larve de teigne du poireau et dégâts causés par cette larve
(Crédit photos : Benoît VOELTZEL CIA 17-79)

Évaluation du risque : Malgré un faible nombre de captures sur l'ensemble du réseau mais au vu des dégâts très importants sur certains secteurs de Charente-Maritime, le risque existe et la surveillance doit être renforcée.

Rappels sur la différenciation teigne/mineuse

Il est facile de confondre larves de teignes et larves de mouches mineuses lors des observations sur les cultures d'alliacées. Pour les différencier, des critères spécifiques, notamment liés à l'ordre de ces ravageurs existent (document réalisé par Sylvie SICAIRES – CA 16).

Larve de mineuse :	Larve de teigne :
<p>Les mineuses sont des diptères, ainsi leurs larves sont dépourvues de pattes. Le corps est souvent étroit à l'avant et élargi à l'arrière. La détermination se fait à partir des stigmates.</p>	<p>Les teignes sont des lépidoptères et à ce titre on retrouve dans les larves les caractéristiques de la chenille.</p>
	
<p>La larve de la mineuse du poireau est jaune pâle (6 mm au dernier stade)</p>	<p>La larve de teigne est jaune et mesure jusqu'à 14mm.</p>
 <p>Photo B. VOELTZEL (CDA17) Photo ACPEL</p>	 <p>Photo S. SICAIRES (CDA16) Photo ACPEL</p>
<p>Il n'est pas aisé d'apercevoir les stigmates sans un fort grossissement.</p>	<p>Avec une loupe, des segments abdominaux sont visibles et selon les stades, on peut apercevoir des ponctuations noires sur chaque segment. La tête est bien visible, ainsi que ses mandibules.</p>

Mesures prophylactiques :

- Un cornet rempli d'eau limite les pontes.
- Des produits de biocontrôle existent. Ils sont à positionner avant le stade baladeur des chenilles.

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

Observations du réseau :

Site	S35	S36	S37	S38	S39	S40
1	0	0	1	1	0	En attente du relevé
2	0	2	1	0	1	En attente du relevé
3-1	0	0	1	0	1	En attente du relevé
3-2	0	0	2	0	Arrachée	En attente du relevé
4	0	1	0	0	0	En attente du relevé
5						
6	0	0	0	0		
7						
8		0				
9	0	0		2	3	2
10						
11	2		0	1		

Nombre de *Psila rosae* capturées/site/semaine

Sites 1 à 4 : Vallée de l'Arnoult (17) / Site 5 : Ouest de Surgères (17) / Site 6 : Nord-Est de Surgères (17) / Site 7 : Marais Poitevin (17) / Site 8 : Nord-Est de Saintes (17) / Sites 9 et 10 : Deux-Sèvres (79) / Site 11 : Saintes (17)

Certaines exploitations continuent de piéger des mouches de la carotte. Les captures se poursuivent également dans la vallée de l'Arnoult mais à un niveau faible.

Le seuil de risque n'est pas atteint. Pour rappel, celui-ci s'établit suivant deux échelles : la culture de carotte est plus sensible aux attaques de mouches de la carotte et son seuil de nuisibilité est plus faible que celui sur céleri-rave (seuil de 0,1 mouche/piège/jour pour la carotte et de 0,2 mouche/piège/jour pour le céleri-rave).

Évaluation du risque : Des captures indiquent le démarrage d'une activité automnale de cette mouche. Même si le seuil de risque n'est pas atteint, il est nécessaire d'être vigilant.

Mesures prophylactiques :

- Poser des filets anti-insectes pour éviter les pontes. Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations, se référer aux documents en lien ci-après :
 - Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).
 - Présentation des travaux réalisés en Pays de Loire « protection des cultures de carotte contre la mouche *Psila rosae* (Projet AGREABLE) », lien [ICI](#).

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Les données météo des secteurs de Trizay (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1^{er} avril, les données des cycles du champignon au 1^{er} octobre sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des sorties de taches
Trizay (17)	Cycle 6 : contaminations les 22 et 24 septembre	Cycle 6 : les 13 et 15 octobre
	Cycle 7 : contaminations les 26, 27, 30 septembre et 2 octobre	Cycle 7 : les 17, 18, 22, 24 octobre
Mansle (16)	Cycle 6 : contaminations les 11 et 23 septembre	Cycle 6 : les 2 et 14 octobre
	Cycle 7 : contaminations du 24 au 27 septembre, le 30 septembre et le 2 octobre	Cycle 7 : du 15 au 18 octobre, le 21 et le 23 octobre
Dercé (86)	Cycle 6 : contaminations le 22 septembre	Cycle 6 : le 13 octobre
	Cycle 7 : contaminations du 23 au 26 septembre	Cycle 7 : du 14 au 17 octobre

Prise en compte de 3 cycles sans incidence : le 4^e cycle devient à risque.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Évaluation du risque : Les contaminations pour le cycle 7 ont eu lieu pour les trois secteurs. Avec les récentes pluies et au vu des prévisions, le nombre de cycles va continuer de progresser. Le risque d'extension (inoculum disponible pour le cycle suivant) ne sera véritablement présent que quelques jours avant les dates de sorties de taches calculées par le modèle. Avec ce nombre de cycles, à ce stade des cultures, le risque est élevé.

Sur différents autres légumes

- **Piérade du chou (*Pieris brassicae*)**

La présence de piérides du chou continue d'être signalée. Des chenilles ont été observées, la pression est élevée. Les dégâts sur les cultures sont causés par la chenille de ce papillon qui consomme les feuilles du cœur du chou et par les déjections rejetées.



Chenille de piérade du chou sur une feuille de chou
(Crédit photo : Benoît VOELTZEL CIA 17-79)

Évaluation du risque : En raison de la pression élevée, le risque reste élevé.

Plus d'informations sur ce ravageur [ICI](#) (site Ephytia).

- **Oïdium**

Dans le cadre d'un suivi technique dans la Vienne, des symptômes d'oïdium sur potimarrons ont été observés. L'oïdium est un champignon qui se développe habituellement sur les feuilles les plus vieilles, les plus basses et les plus ombragées. Les symptômes correspondent à des tâches poudreuses qui donnent l'impression de feuilles couvertes de talc. Son développement est optimal entre 23 et 26°C. Seules les températures supérieures à 38°C ainsi que la lumière directe peuvent limiter son développement.



Rappels des taches poudreuses blanches d'oïdium sur feuilles de concombre (Crédit photos : E-phytia)

Mesures prophylactiques :

- Enlever les vieilles feuilles et les feuilles fortement oïdiées afin d'éviter la dispersion des spores. Cela permet aussi de favoriser l'aération et l'ensoleillement des parties basses des plantes.
- Favoriser l'aération des abris afin de limiter le maintien d'une hygrométrie forte.
- Eliminer les adventices à proximité des cultures et éviter la présence d'amas de déchets.

Plus d'informations sur ce champignon [ICI](#) (Ephytia).

Notes nationales et informations

- **Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle actualisée » : [ICI](#).**
- **Notes nationales Biodiversité :**



A ce jour, 7 notes ont été rédigées. Voici les liens vers ces différentes notes :

- Abeilles sauvages et santé des agro-écosystèmes ([ICI](#))
- Abeilles – Pollinisateurs - Des auxiliaires à préserver ([ICI](#))
- Flore des bords de champs et santé des agro-écosystèmes ([ICI](#))
- Oiseaux et santé des agro-écosystèmes ([ICI](#))
- Vers de terre et santé des agro-écosystèmes ([ICI](#))
- Coléoptères et santé des agro-écosystèmes ([ICI](#))
- Papillons et santé des agro-écosystèmes ([ICI](#))



Il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies ...).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".